

PROGRAMME FORMATION INITIALE R.486

Plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP)

PUBLIC : Tout public

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir le français
- Être titulaire du permis B pour la cat. B

DURÉE : 4 jours – 28h
(3 jours formation + 1 jour test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation

TARIFS INTER :

Cat. A : 430€ HT/jour/pers

Soit 516€ TTC/ jour/pers

Cat. B : 240€ HT/jour/pers

Soit 288€ TTC/ jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS : 3 à 6 pers/session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

Objectif de la formation

1/ Acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité d'une plateforme élévatrice mobile de personnel conformément à la recommandation R486.

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
- Connaître les différents types de PEMP,
- Savoir réaliser des manœuvres avec la PEMP de la catégorie présentée,
- Connaître les risques liés à son utilisation,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R486 de la catégorie présentée

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation : Organismes de prévention et Recommandation R.486A.
- Les principaux types de PEMP : identifier les caractéristiques types des différentes PEMP (hauteur, portée, capacité), connaître leurs utilisations (déplacement, risques de manutention...), connaître leurs sources d'énergie, reconnaître leurs équipements.
- Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité, conditions de stabilité (moments, renversement, basculement...).
- Vérification à la prise de poste (contrôler l'état de la machine, adéquation, port des EPI, ...), mise en marche de la PEMP, balisage au sol, risques liés à l'utilisation des PEMP (chute en hauteur, renversement), manœuvres interdites, gestes de commandement...
- Formation au port du harnais

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service : vérification documentaire, visuelle, adéquation
- Conduite et manœuvres : monter, descendre, déplacer la PEMP de la catégorie présentée, translater la PEMP sur le parcours.
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur compétent et qualifié sur la Recommandation R.486A.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, PEMP de la catégorie concernée, différentes structures conformes au référentiel de la recommandation R.486A, manuel individuel.

**ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN
SITUATION D'HANDICAP : Après
étude**

Votre Contact et Référent Handicap :
Mme CALLEA Sandie
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

Modalités d'évaluations et durée de validité :

Délivrance d'une attestation de fin de formation des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique de la catégorie présentée.
Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION
530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000
13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3
N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045
T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47
LT 21-40 Ind D PRO QUA 21 F

RS 5084 / RS 5082– Certificateur : Bureau Véritas – Date d'enregistrement de la certification : 18/12/2019

PROGRAMME FORMATION RECYCLAGE R.486

Plates-formes élévatrices mobiles de personnel



PUBLIC : Conducteur/conductrice avec expérience et/ou disposant d'un CACES® « Plates-formes élévatrices mobiles de personnel » de la catégorie présentée.

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire le français
- Utilisation régulière de la nacelle du groupe présentée
- Être titulaire du permis de conduire VL pour la cat. B

DURÉE : 3 jours – 21h
(2 jours formation + 1 jour test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation

TARIFS INTER :

Cat. A : 500€ HT/jour/pers

Soit 600€ TTC/ jour/pers

Cat. B : 250€ HT/jour/pers

Soit 300€ TTC/ jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS : 4 à 6 pers/session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CALLEA Sandie

04.42.16.31.46

thf@foselev.fr

Objectif de la formation

1/ Acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité d'une plateforme élévatrice mobile de personnel conformément à la recommandation R486.

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
 - Connaître les différents types de PEMP,
 - Savoir réaliser des manœuvres avec la PEMP de la catégorie présentée,
 - Connaître les risques liés à son utilisation,
 - Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.
- 2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R486

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation : Organismes de prévention et Recommandation R.486A.
- Les principaux types de PEMP
- Notions élémentaires de physique
- Risques et dangers liés à l'utilisation des PEMP
- Vérification à la prise de poste
- Formation au port du harnais

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service : vérification documentaire, visuelle, adéquation
- Conduite et manœuvres : monter, descendre, déplacer la PEMP selon la catégorie présentée, translater la PEMP sur le parcours.
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur compétent et qualifié sur la Recommandation R.486A.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, PEMP de la catégorie concernée, différentes structures conformes au référentiel de la recommandation R.486A, manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique de la catégorie présentée. Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000

13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-40 n°1 Ind D PRO QUA 21 F